



# La lettre Droit D'Vélo



Association pour la défense des usagers de la bicyclette et la qualité de vie en ville dans le Douaisis

Hiver 2006 N° 39

## EDITORIAL

### 2007 : Bons vœux et... au travail!

Cette année, avec ses élections présidentielle et législatives, sera riche en promesses, ... mais qu'en restera-t-il à l'usage ?

Contentons-nous de l'objectif de notre association: la promotion des modes de déplacement doux. Seront-ils encore les parents pauvres des politiques publiques, ou, prenant enfin sérieusement en compte les effets néfastes sur l'environnement et la santé du tout-automobile, y aura-t-il une vraie « rupture »?

Comme dans d'autres domaines, rien ne s'obtient sans lutte, et en tant que Président et au nom du bureau, je vous souhaite une bonne année de mobilisation en faveur du vélo dans le Douaisis.

Cette cause peut rassembler beaucoup plus qu'actuellement, nos succès seront bénéfiques pour nous, pour les générations futures, pour la planète.

Je vous souhaite enfin à vous tous une bonne année de réflexion (pour les élections), d'action (pour le vélo), et de bonheur (pour votre famille et la société entière).

Victor Sion.



Meilleurs vœux pour cette année 2007  
N'oubliez pas : le vélo c'est la santé !



Droit d'velo Douaisis  
est adhérent à la



### Opération marquage de vélos au Centre Social du Faubourg d'Esquerchin Près du local de la SPA

La première opération s'est déroulée le mercredi 13 décembre 2006.

Les opérations de marquage seront régulières et auront lieu tous les 2ème mercredis du mois à 15 h au centre social pour un prix de 2 euros.

**Prochains marquages :**

**Mercredi 14 février**

**Mercredi 14 mars**

Se présenter avec une pièce d'identité et si possible la facture du vélo.

**Pensez à régler votre cotisation 2007:**

**individuelle 5 € ; familiale 8 € ; soutien 10 €**

**Chèque à envoyer avec la fiche ci-jointe à**

**Droit d'Vélo Douaisis**

**257 chemin des Fontinettes**

**59552 Lambres-lez- Douai**

**En indiquant vos coordonnées postales, téléphoniques et électroniques précises.**

**Pour l'adhésion familiale, indiquez la composition de la famille.**

## RAPPORT D'ORIENTATION 2007

Lors de l'Assemblée Générale de Droit d'Vélo du samedi 9 décembre dernier, le rapport d'orientation suivant a été présenté, discuté, amélioré et adopté. Ce texte engage donc l'association pour l'année. Il est ambitieux. Il comprend des revendications, des objectifs, des modifications dans notre organisation. Le deuxième point, sur la semaine de la mobilité en septembre, revêt une importance particulière. En effet, si nous réussissons à convaincre Communauté d'Agglomération et communes de s'y associer, ce serait à coup sûr une formidable occasion de promotion des modes de déplacement doux (transports en commun, vélo, marche). Voici les treize points de ce rapport :

- Utiliser toutes les opportunités pour mobiliser les adhérents et sensibiliser l'opinion publique sur la place du vélo et des modes de déplacement doux: semaines de la mobilité (septembre), de la sécurité (octobre), fête du vélo (1er WE de juin), TransVal de Sensée ( 2ème dimanche de mai),... ;
- Concernant la semaine de la mobilité en septembre 2007, agir dès le début d'année pour associer les collectivités locales (avec l'arrivée prochaine du tram) (communes et CAD), les centres sociaux,... pour en faire un grand événement pour le développement des modes de déplacement doux ;
- Agir pour faire reconnaître notre rôle de représentant des cyclistes quotidiens, ce qui n'est pas encore le cas dans les projets d'aménagements de voirie. Nous voudrions pouvoir intervenir en amont des projets d'aménagement pour garantir la présence d'aménagements cyclables, plutôt que d'intervenir à posteriori pour limiter les dégâts;
- Revendiquer la création de la Maison du Vélo, inscrite dans le PDU ;
- Développer les contacts avec tous les partenaires locaux: centres sociaux, associations, élus locaux, services de l'État,... ;
- Développer les interventions de l'association à l'extérieur de Douai. Notre action est trop centrée sur la ville-centre où il y a encore beaucoup à faire, mais c'est bien pire ailleurs ;
- Développer le nombre d'adhérents et assurer ainsi une meilleure représentativité des cyclistes. Pour cela proposer une cotisation individuelle plus basse (5€), une cotisation familiale (8€), une cotisation de soutien (10€ et plus) ;
- Organiser au moins une sortie de l'association à l'extérieur, comme à Walcheren. L'organisation de sorties n'est pas l'objectif premier de notre association, cependant les participants aux sorties précédentes en redemandent souvent. C'est l'occasion de découvrir des régions avec des pistes cyclables, de faire des adhérents ;
- Développer le marquage de vélos dans les établissements scolaires, les centres sociaux, dans les différentes manifestations locales ;
- Utiliser au maximum le site internet pour faire connaître notre activité ;
- Réunir les adhérents en assemblée sur un thème, car notre association a un rôle de formation auprès de ses adhérents ; Au 1er trimestre, le thème portera sur le tram et les aménagements cyclables ;
- Réaliser des visites d'expertise sur le terrain pour lister les points noirs et informer les responsables politiques et la presse sur leurs résultats ;
- Élargir le bureau pour faire face à toutes ces propositions. Concrètement, le bureau sortant est composé de sept personnes, il en faudrait trois ou quatre de plus.

En dernière page les membres du bureau

## SECURITE EN VILLE :

### Appels à témoignages

Beaucoup de remarques lors de l'assemblée générales sur la sécurité des vélos en ville. Avec les changements du plan de circulation, la construction des voies pour le tram, des efforts ont été faits pour



développer les contresens vélos, les pistes cyclables. Mais il semblerait que la circulation en vélo ne soit pas toujours évidente. Quelques « erreurs » de voirie pourraient peut-être être évitées ou rectifiées.

Nous nous proposons d'entamer un dialogue avec les « décideurs ». Mais il nous faudrait des témoignages précis. Nous comptons sur vous tous, cyclistes au quotidien ou occasionnels pour nous en fournir.

Vous hésitez encore à rouler en vélo en ville, vous hésitez encore à laisser vos enfants circuler seuls en vélo ? Expliquez-nous vos réticences et les moyens concrets d'améliorer la situation.

Cette photo a été prise avenue du Maréchal Leclerc à Douai par Pierre Kokochinski

Nous prévoyons une réunion publique sur ce thème (chapelle de la maison de associations à Douai)

**le samedi 17 février 2007 à 15 h**

Et une visite d'expertise des « points faibles »

**le samedi 10 février à 15 h**

(rendez-vous place d'armes)

## QUAND LES DEPLACEMENTS DOUX DEVIENDRONT-ILS UNE PRIORITE ?

### Des intentions s'affichent :

**A Paris**, la municipalité prévoit de réduire de 40% la circulation automobile d'ici 2020 et de développer les transports en commun.

**A Lille**, l'une des priorités de la Sécurité routière sera mise sur les 2 roues motorisés ou non et les piétons.

Rappelons qu'une de nos revendications est de mettre en place en France un **Code de la Rue** qui instaure le principe de prudence, et de priorité du plus faible et plus vulnérable (piéton, cycliste) vis-à-vis du moins faible (cylo, auto).

Voir sur le site de Droit de Vélo (coordonnées en dernière page).



## **« Vivre à la campagne », un rêve entaché de paradoxes**

Imaginez un petit village, Cantin, retranché de la périphérie de Douai, en lisière de campagne qui offre tous les agréments auxquels rêve le commun des mortels, à savoir : « air pur », verdure, tranquillité, en somme tous les ingrédients d'un éden pour ex-citadin qui souhaite profiter pleinement de cet environnement.

En comparaison, le quotidien urbain n'offrirait que son anti-nomie, univers exhalant des odeurs nauséabondes, confinement des espaces inscrits dans un milieu bruyant et peu propice à la promenade.

### **Mais qu'en est-il de cette réalité au quotidien ?**

Une fois le cadre posé, la problématique de la mobilité surgit ici avec toute son acuité pour le citadin exilé à la « campagne ». Car tout devient très vite prétexte à rejoindre la cité douaisienne. Qu'il s'agisse de croiser et de se frotter à ses congénères, d'accomplir quelques emplettes, d'effectuer une démarche administrative, d'accompagner les enfants pour des activités péri-scolaires (sports, loisirs,...). Dans la réalité, on passe son temps sur le bitume au volant de notre véhicule motorisé.

Car si les citoyens rêvent d'espaces et de verdure dans les aménagements urbains pour profiter de leurs loisirs, les néo-ruraux, eux, n'ont qu'une hâte, venir prendre un bain de foule et se détendre en ville. Ce qui provoque la saturation des artères et des parkings conçus à cet effet pour les consommateurs de « citanité » qu'ils sont.

Mais alors, existe-t-il une alternative à la propension qu'ont les voitures des néo-ruraux à envahir l'espace urbain avec toutes les nuisances qu'elles occasionnent ?

### **Faisons un tour d'horizon des modalités de déplacements offerts à cet habitant de la petite périphérie douaisienne.**

Au premier abord tout est mis en oeuvre, transport en commun, gare SNCF. Pourtant, à y regarder de plus près des moyens d'accès très limités et peu fonctionnels sont mis à sa disposition :

Une ligne SNCF Douai-Cambrai médiocrement desservie et supportant de très fréquents incidents et retards en gare de Cantin.

Un maillage des transports en commun complexe et illisible (absence de communication et d'affichage des horaires), n'autorisant aucun déplacement sur la cité douaisienne en dehors des heures de bureau. On perçoit ici les limites des politiques de transport mises en place dans le cadre des intercommunalités.

Un axe routier Douai-Cambrai matérialisé par la RN 43 qui supporte un intense trafic.

Une amorce de piste cyclable à hauteur du passage à niveau coupant la RN 43 et disparaissant comme par enchantement à hauteur du lieu-dit « lapin des champs ».

Dernière possibilité afin de rejoindre Douai, (si vous bravez l'interdiction d'y circuler...), suivre le canal de la Scarpe ; mais il vous en coûtera, à l'issue d'un slalom très éprouvant entre berges effondrées, nids de poules et dématérialisation du macadam, au mieux quelques courbatures, au pire roues voilées et crevaisons ! ...

Alors ? Toujours désireux de venir s'implanter à la campagne à la périphérie de Douai ?

Christian Lorenz.

## **Rencontre avec l'Unité Territoriale de Douai de la Direction de la Voirie et des Infrastructures du Conseil Général du Nord**

Une rencontre a eu lieu le jeudi 7 décembre 2006 dans les locaux de l'Unité Territoriale de Douai de la **Direction de la Voirie et des Infrastructures du Conseil Général du Nord**, située à proximité de Cantin, au Lapin des Champs.

Cette entrevue de deux heures très instructive a permis de comprendre les contraintes des services chargés de la voirie, mais aussi de leur volonté de prendre en compte les souhaits des cyclistes dans tous les nouveaux aménagements prévus dans le Douaisis. Ceci en application de la loi LAURE, qui impose de prévoir des aménagements cyclables dans tout nouveau chantier routier.

Notre association souhaite intervenir en amont de tout projet, pour éviter d'avoir à nous battre à posteriori. Ce sera le cas prochainement dans une réunion avec l'ADAV de Lille qui a signé une convention avec le Conseil Général.

Un schéma routier est en cours sur quinze ans, avec un plan sur cinq ans. A chaque fois, des pistes ou bandes cyclables sont prévus: Torquenne-Hamel, Férin-Douai, Cantin-Masny, Douai - Râches- Orchies, Waziers-Sin, Sin-Loffre,...

Enfin, le service de voirie est prêt à répondre à toute demande de nettoyage de pistes et bandes cyclables. La demande peut passer par l'intermédiaire de l'association. Vous pouvez donc signaler à Droit d'Vélo toute piste du Douaisis qui mériterait un passage de balayeuse.

## **DES TMOIGNAGES DE CYCLISTES**

### **AU QUOTIDIEN /**

#### **« Je me suis enfin remise au vélo. »**

Les enfants grandissent, l'école est plus proche, le plus gros des travaux de la maison sont finis.

On a donné les 4 petits vélos et racheté des vélos pour toute la famille, même pour Papa !

C'est un vrai plaisir, on se sent vivifié, beaucoup plus calme.

Quand je prenais la voiture, je me culpabilisais tellement de polluer, de ne pas faire de sport, d'encombrer la ville, d'utiliser du carburant, de perdre du temps, etc....que je m'énervais.

On ne peut plus s'en passer, on calcule tous nos trajets pour essayer de les faire en vélo.

Il n'y a que la contrebas qui nous pose un problème !

Il y a aussi le vol éventuel des vélos. C'est très stressant. Nous ne pouvons pas les laisser longtemps dans des endroits publics. En novembre, j'ai rattrapé de justesse mon vélo place d'armes "en partance", le gros cadenas que je venais juste d'acheter avait été ouvert très facilement par la serrure.

Je ne me sens en sécurité que sur les pistes cyclables sur les trottoirs.

Certains après-midi, je devais prendre la voiture à 14h, 15h, 16h et 17h pour conduire les enfants. Maintenant les plus grands le font seuls en vélo et je ne fais que deux trajets avec le plus jeune. J'ai l'impression d'être la cane suivie de ses canetons, j'adore cela !

Mon souhait : faire des installations dans les endroits stratégiques de Douai (Bibliothèque, conservatoire, piscine, MJC, place Armes, place Carnot ...) afin que les vols bien connus de tous depuis des années cessent.

Hortense

## DROIT D'VÉLO DOUAISIS

257 chemin des Fontinettes  
59552 Lambres lez Douai

Messagerie : [droitdvelodouaisis@free.fr](mailto:droitdvelodouaisis@free.fr)

Site : [droitvelo.free.fr](http://droitvelo.free.fr)

Cotisation annuelle :

individuelle 5 €

Familiale 8 €

Soutien 10 €

## Organisation

Conseil d'Administration :

Victor Sion (président)  
Jackie Avenel (vice président)  
Jacques Dewailly (secrétaire)  
Marie-Pierre Sion (secrétaire- adjointe)  
Jean-Michel Baudé (trésorier)  
Christian Lorenz (membre du bureau)  
Cécile Depretz (membre du bureau)  
Brigitte Mouille (membre du bureau)

**Les réunions ont lieu tous les 2èmes mardis du mois.**

**Nous contacter si vous êtes intéressés à prendre une part plus active aux actions de l'Association au 03 27 87 40 37.**



### Pourquoi pas une visite de Paris en vélo en septembre ?

C'est ce que nous prévoyons. Réservez la date du

**dimanche**

**30 septembre 2007**

## Cyclistes, brillez !

Dans un « Bonjour » de la Voix du Nord, le journaliste faisait remarquer que beaucoup de cyclistes roulent la nuit sans lumière.

D'abord, il faut faire remarquer que la plupart des vélos vendus le sont sans les équipements élémentaires d'éclairage. Mais l'acheteur doit les exiger !

Les cyclistes doivent prendre conscience qu'en vélo, il faut être visible. Les parents doivent veiller à ce que leurs enfants roulent éclairés.

**ETRE VU, c'est vital ! VOIR, c'est indispensable.**

Il existe plusieurs systèmes d'éclairage : adaptez vos besoins, selon vos trajets, votre vélo (ou vos vélos) et votre style.

### Fixe ou amovible ?

Un éclairage **AMOVIBLE** peut être intéressant si vous utilisez plusieurs vélos, et incontournable si vous faites du Tout-Terrain. Un inconvénient : vous devrez l'emporter dans vos poches ou votre sac chaque fois que vous stationnez votre vélo en ville, pour éviter le vol.

Quant aux éclairages **FIXES**, ce sont essentiellement ceux que vous trouvez d'origine sur les vélos de ville ou les « VTC » : une dynamo, et des lampes fixées au cadre, au porte-bagages ou aux garde-boues.

### Diodes ou lampes ?

C'est simple : les diodes vous permettent d'être vu, mais pour voir il vous faut des phares à ampoule. **A l'arrière**, une lampe avec des **DIODES ROUGES** est une bonne solution : bien visibles, économes en énergie, peu coûteuses, faciles à trouver chez votre vélociste.

Pour voir, les phares à halogène à **l'avant** éclairent mieux.

### Les éléments réfléchissants

Ils sont indispensables pour votre sécurité notamment en cas de panne de votre éclairage. Ce sont généralement des « catadioptrés ». Ils n'éclairent pas mais réfléchissent la lumière. La législation impose d'en disposer à l'arrière (rouge), sur les côtés généralement clipsés dans les rayons et sur les pédales (orange), et également devant (blanc). En sorte que vous soyez visible dans les phares d'une voiture quel que soit l'angle sous lequel l'automobiliste vous aperçoit.

De préférence également portez des vêtements clairs. Certains comportent des bandes réfléchissantes très utiles la nuit ou sous la pluie.

Il existe également des « baudriers » que l'on trouve partout maintenant.

Les sacs à dos, les sacoches doivent aussi être munis d'éléments réfléchissants.



## Véloroutes et voies vertes

Pour préparer des vacances d'été en vélo, voici quelques sites à consulter :

**Site des véloroutes et voies vertes**, <http://www.af3v.org/>

**Veloroute Nantes Budapest**, [http://veloroute6.free.fr/html/carte\\_vr6.htm](http://veloroute6.free.fr/html/carte_vr6.htm)

**En Bretagne**, <http://www.randobreizh.org/>

**Dans la Manche**, [http://www.mancherandonnee.com/circuits\\_cyclo.html](http://www.mancherandonnee.com/circuits_cyclo.html)

**En Bourgogne**, <http://www.bourgogne-tourisme-pro.com/Veloroute-03/tourBrgne-presentation.htm>

**En Gironde**, [http://www.tourisme-gironde.fr/cdt\\_piste\\_cyclable.asp](http://www.tourisme-gironde.fr/cdt_piste_cyclable.asp)

**Dans le Lubéron**, <http://www.provenceguide-velo.com/velo-luberon.asp>

